

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU 25 MARS 2021

-----

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

**Présents** : MME CARRON Nelly – M CRIONAY Joël – M DEBRUN Yannick – M DUFRENE Dave – M DUPERRIER Thomas – M GRANGE François – MME PETIT Sylvie – M BOUQUAND Guy – MME CHARNAY Michèle - MME GUILHEM Sandrine – MME GOUJAT Christine – MME GUIGNIER Nadia – M VILLAIN René

**Absent** : M CODIS Gille (excusé) – M HERNOUT Franck (pouvoir à M DUFRENE Dave)

**Secrétaire de séance** : MME PETIT Sylvie

Date de convocation : 19 mars 2021

-----

Validation du compte-rendu du 25 février 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du décès brutal de Madame Jeannine Bourgey et sollicite une minute de silence en hommage à Jeannine qui a été directrice de l'école de Frontenas pendant une vingtaine d'années et investie au sein de nombreuses associations.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES**

**Point sur la réunion de bureau du 10 mars 2021**

Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)

Présentation de la charte d'engagements sur le nouveau réseau de proximité des finances publiques en présence du Directeur Régional des Finances Publiques et du Comptable de la Trésorerie de Chazay d'Azergues.

Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL)

Présentation du projet du futur établissement public par le Vice-Président délégué.

Gestion des dossiers urbanisme

Information sur la saisie par voie électronique et possibilités de dépôt des dossiers d'urbanisme à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Point sur la réunion de conseil communautaire du 24 mars 2021**

**Point sur le plan mobilité** – Présentation par M Crionay de ce plan qui doit être adapté au besoin du territoire. Partenariat participatif.

**Retour sur la dernière commission économie par Mr René VILLAIN.**

**SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

**Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)**

Réunion du 23 mars 2021 à Pusignan

Monsieur Joël Crionay informe le conseil municipal des points abordés lors de la réunion ci-dessus :

- Rapport d'activités du Président

- Travaux de rénovation éclairage public
- Travaux sur la production d'électricité à base d'hydrogène
- Travaux sur la production photovoltaïque
- Point budgétaire et financier

Intervention trimestrielle concernant la maintenance réalisée.

#### **Syndicat Intercommunal Eaux du Val d'Oingt (SIEVO)**

Validation du devis concernant le remplacement du poteau incendie n° 16 situé « Fonds de Boudy » pour un montant TTC de 1 883.35 €.

Point sur les travaux de remplacement de la colonne d'eau au lieudit « La Cantine ».

#### **Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières (SMAPS)**

Monsieur Dave Dufrene informe le conseil municipal des sujets abordés lors des deux réunions à laquelle il a assisté :

- 26 février 2021 Débat d'Orientation Budgétaire
- 19 mars 2021 Vote du compte de gestion et compte administratif 2020, vote du budget  
Explications sur la hausse de 15 % de la redevance assainissement

#### **Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC)**

Point sur la réunion du comité SRDC le 17 mars 2021 (devenir du réseau câblé avec le déploiement de la fibre).

Point sur le déploiement de la fibre sur la commune fin mai/début juin. Un audit technique avant la commercialisation doit avoir lieu.

### **VOIRIE**

#### **Aire de loisirs**

Projection de photos de l'aire de loisirs à la suite de l'intervention de l'entreprise Verts Espaces de Morancé pour un montant trimestriel TTC de 1 590 €.

#### **Radar pédagogique**

Un radar sera installé sur la Route Départementale 607 au niveau du cimetière. Projection de l'emplacement.

Une commission espaces verts s'est tenue le 11 mars 2021.

L'opération encombrants est maintenue au 06 avril 2021.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **Réhabilitation bâtiment Mège en cantine scolaire et logements**

Présentation de la phase « Avant-Projet Sommaire » (APS) avec participation du CSPS et du bureau de contrôle. Le sondage géotechnique a été réalisé le 15 mars 2021 mais le compte-rendu n'est pas réceptionné à ce jour.

Point sur l'enveloppe financière :

- Montant bâtiment cantine scolaire – abords – équipements spécialisés	481 944.00 € TTC
- Montant logements	249 804.00 € TTC
- Coût total	731 748.00 € TTC

#### **Salle du Comptoir/Salle des Sarments**

M Crionay se chargera de faire un établir un devis pour le remplacement des radiateurs.

Travaux école : le muret du portail de l'école élémentaire sera repris par l'entreprise LAVIEILLE durant les vacances scolaires de printemps.

### **URBANISME**

Point sur les autorisations d'urbanisme délivrées et en cours.

### Contentieux urbanisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée de la procédure concernant l'aménagement illégal d'un terrain en bordure de la Route Départementale 338.

Une déclaration d'appel a été réceptionnée en mairie pour une audience le 02 novembre 2021.

L'intéressé a déposé le bungalow et commencé le démontage des installations à la suite du jugement civil de fin janvier ayant donné raison à la commune.

### Commission Communale des Impôts Directs

La réunion s'est déroulée le 19 mars 2021.

## **FINANCES**

### Partenariat territorial 2021

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment Mège et précisément pour la part cantine scolaire, Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Département dans le cadre du dispositif « Partenariat Territorial 2021 ».

Il propose de demander l'aide du Département sur les bases HT suivantes :

- Travaux cantine scolaire	401 620 €	10 %	40 162 €
- Maîtrise ouvrage	37 039 €	10 %	3 704 €
- Total	438 659 €		43 866 €

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département dans le cadre de l'aménagement de la cantine scolaire et la maîtrise d'œuvre associée, charge Monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention selon le plan de financement ci-dessous.

- Etat DSIL (sur la totalité du bâtiment)

609 790 €	50 %	304 895 €
-----------	------	-----------

- Etat DSIL (sur la cantine scolaire, les études et la maîtrise d'œuvre)

438 659 €	50 %	219 329 €
-----------	------	-----------

- Partenariat territorial

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

- D.E.T. R

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

- Région

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

- Autofinancement

438 659 €	20 %	87 732 €
-----------	------	----------

### Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Exercice 2021

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre du dispositif « DETR 2021 ».

Il propose de demander l'aide du Département sur les bases HT suivantes :

- Travaux cantine scolaire	401 620 €	10 %	40 162 €
- Maîtrise ouvrage	37 039 €	10 %	3 704 €
- Total	438 659 €		43 866 €

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre du dispositif « DETR » dans le cadre de l'aménagement de la cantine scolaire et la maîtrise d'œuvre associée, charge Monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention selon le plan de financement ci-dessous.

- Etat DSIL (sur la totalité du bâtiment)

609 790 €	50 %	304 895 €
-----------	------	-----------

- Etat DSIL (sur la cantine scolaire, les études et la maîtrise d'œuvre)

438 659 €	50 %	219 329 €
-----------	------	-----------

- Région Rhône-Alpes

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

- Partenariat territorial

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

- D.E.T. R.

438 659 €	10 %	43 866 €
-----------	------	----------

– Autofinancement 438 659 € 20 % 87 732 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Monsieur le Maire propose de voter les taxes directes pour 2021 soit :

- **Taxe foncière (bâti) 25.84 %** (dont 11.03 % de taux départemental intégré)

- **Taxe foncière (non bâti) 21.32 %**

Il explique que le taux TFPB indiqué n'est pas celui voté par la commune en 2020. C'est une hausse sans effet pour les administrés afin de compenser la perte de TH sur les résidences principales (suppression progressive de la taxe d'habitation depuis 2020). En effet, les communes perçoivent à partir de 2021 la part TFPB perçue jusqu'en 2020 par le Département et récupèrent donc le taux voté par celui-ci soit (+11.03 %).

Vote du compte administratif 2020 (retrait du maire lors du vote)

<u>Section Investissement</u> – Dépenses - Prévu	694 925.78 €
	Réalisé 133 959.22 €
	RAR 77 200.00 €
Recettes – Prévu	694 925.78 €
	Réalisé 111 570.22 €
	RAR 0.00 €
<u>Section Fonctionnement</u> – Dépenses – Prévu	752 747.56 €
	Réalisé 399 942.85 €
Recettes – Prévu	752 747.56 €
	Réalisé 455 749.36 €

Résultat de clôture de l'exercice

<u>Investissement</u>	- 22 389.00 €
<u>Fonctionnement</u>	+ 55 806.51 €
<b>Résultat global</b>	<b>+ 33 417.51 €</b>

Vote du compte de gestion 2020

Adoption du compte de gestion conforme au compte administratif de la commune.

Affectation du résultat 2020

Les excédents de fonctionnement et d'investissement sont affectés en (001) et (002).

Vote du budget primitif 2021

Présentation du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon les propositions ci-dessous.

Section Investissement	Dépenses	978 760.00 €
		RAR 77 200.00 €
		Total 1 055 960.00 €
	Recettes	1 055 960.00 €
Section Fonctionnement	Dépenses	776 637.07 €
	Recettes	776 637.07 €

**PERSONNEL ET ORGANISATION MUNICIPALE**

Présentation d'un projet de planning de fonctionnement des agents de l'école avec une période d'essai à compter du 26/04/2021 et une éventuelle mise en place dès la rentrée 2021.

## ECOLE ET TEMPS PERISCOLAIRE

Point sur le conseil d'école qui s'est tenu le 4 mars 2021.

Présentation d'une esquisse de réorganisation des locaux pour la rentrée 2021.

## ENFANCE JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes

Mme Carron informe de la création d'un conseil intercommunal des jeunes. Réunion le 12 juin 2021, les collégiens sont associés à ce projet.

## ASSOCIATIONS

Informations sur la course d'orientation organisée par le Sou des Ecoles le 20 mars dans un strict respect des protocoles sanitaires.

## TOURISME

Retour sur la dernière commission histoire. Plusieurs projets dont la remise en état du petit patrimoine (plaques signalétiques d'époque près de l'église, pompe bascule) par les membres de la commission histoire.

## COMMUNICATION

L'emplacement du nouveau panneau de communication a été validé.

Prochaine réunion le 30 mars 2021 pour la mise à jour du site internet.

## INFORMATIONS DIVERSES

ADMR du Cœur des Pierres Dorées – Point sur l'organisation de cette réunion selon les informations ci-dessous.

Difficultés que rencontre l'ADMR du Cœur des Pierres Dorées qui est une association à but non lucratif et qui emploie 19 salariés.

Cette association vient en aide aux personnes âgées et personnes handicapées pour leur permettre de rester à domicile le plus longtemps possible. Elle intervient aussi auprès de familles lors de certains événements de la vie ou lorsqu'elles le demandent.

Leurs actions amènent également une entraide, un dialogue et un lien social au sein de vos villages. L'ADMR contribue aussi à maintenir et à développer l'emploi de proximité.

En 2020, le COVID a confirmé le rôle indispensable de l'ADMR. Sur le département du Rhône, c'est cette association qui a maintenu le plus d'activités pendant la période de confinement pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et les plus isolées grâce à une équipe de salariés sérieuses et dévouées.

L'ADMR du Cœur des Pierres Dorées a réalisé en 2020, 18 107 heures et est intervenue auprès 107 personnes. Pour Frontenas : 5672 heures, 14 clients dont 10 personnes âgées.

Madame Martine Debise, membre du Centre Communal d'Action Sociale, a été nommée référente.

Tenue des élections départementales et Régionales à confirmer les 13 et 20 juin prochains.

## QUESTIONS DIVERSES

Interrogation de M Crionay sur le déplacement d'ouvrages sur la route des Grands Prés.

**Prochain conseil municipal : le jeudi 29 avril 2021 à 19 heures.**

Le Maire :

T. DUPERRIER

